

Informations spécifiques à l'école de Reyssouze

A partir du 18 mai, les élèves de GS pourront reprendre le chemin de l'école.

Par groupe de 7 enfants, ils seront accueillis 2 jours par semaine, soit lundi/mardi, soit jeudi/vendredi. Les groupes seront établis dans la mesure du possible à partir des réponses des parents (choix des jours).

Tout le personnel portera un masque en permanence. Pas de masque pour les enfants. Les règles de distanciation devront être appliquées aussi souvent que possible (1 m minimum entre les personnes) sauf pour l'aide pratique à l'habillage (merci d'habiller les enfants avec des tenues pratiques afin de limiter nos interventions), l'essuyage aux toilettes et l'aide individuelle pour le travail scolaire.

1- Organisation de l'accueil (les parents ne sont plus autorisés à pénétrer dans les locaux).

-Accueil des enfants du bus en premier de 8h40 à 8h45 par l'ATSEM.

-8h50 : Arrivée des parents dans un sens unique de circulation devant l'école et avec une distanciation (marquages au sol). Les enfants devront impérativement rester à côté de l'adulte qui les accompagne. L'accueil se fera à la porte par une ATSEM, l'enfant ira seul jusqu'à son porte-manteau pour y déposer son cartable et sa veste sous la surveillance de la maîtresse qui se trouvera à sa porte de classe. Les porte-manteaux seront réorganisés de manière à alterner les enfants des 2 groupes.

-13h10 : accueil de l'après-midi par l'enseignante à la porte.

2- Organisation dans la classe :

Les enfants iront directement à leur place. La classe sera réorganisée afin d'éloigner les tables des enfants du même groupe d'au moins 1 m.

Des tables individuelles et nominatives seront préparées pour chaque enfant. Du matériel individuel sera mis à leur disposition (crayons feutre et de couleur) en plus de leur trousse sur leur bureau.

Le matériel qui ne peut être individualisé et devant être partagé sera désinfecté avec une lingette après usage. Tout déplacement dans la classe sera limité et les enfants devront en demander l'autorisation.

Certains jeux et matériels seront enlevés ou proscrits dans les classes. Les coins jeux de la classe ne seront plus accessibles ainsi que le bac de livres. Seuls certains jeux individuels pourront être mis à disposition des enfants par l'enseignante quand une désinfection après usage est possible.

Des emplacements seront délimités sur les bancs du coin regroupement à l'aide de gommettes de couleur. Chaque enfant se verra attribué une place.

3- Organisation des récréations :

En récréation, les jeux ne pouvant être désinfectés seront interdits.

Un petit nombre de vélos pourra être utilisé. Les enfants devront obligatoirement les rapporter après usage dans un lieu délimité où l'enseignante ou l'ATSEM désinfectera les poignées avec une lingette. Nous verrons par la suite si cette procédure peut s'appliquer à d'autres jeux. Le nombre d'activités autorisées en récréation étant très limité, il sera proposé 2 petites récréations d'un quart d'heure vers 10h et 11 h, au lieu d'une grande récréation d'1/2 heure en milieu de matinée. Cela devrait aider dans un premier temps les enfants qui ne sont pas habitués à rester à la même place en classe. Idem , l'après-midi à 14h15 et 15h15.

Tous les déplacements collectifs se feront en file indienne avec une distance d'au moins 1 mètre. Des marquages au sol dans les couloirs avec du scotch, aideront les enfants à se rendre compte de la distanciation demandée.

4- Cantine :

Après le lavage des mains, les enfants récupéreront leur repas dans leur sac et se mettront en file indienne pour se rendre à la cantine. Après le repas, les enfants étant alors sous la responsabilité des municipalités, les règles d'utilisation des jeux de cour pourront être différentes.

5- Organisation des sorties : Elles se feront à la porte à **11h50** et **16h15**, dans l'ordre d'arrivée des parents et dans le sens unique de circulation. **Le respect des horaires sera indispensable.**

Les enfants du bus partiront ensuite en file indienne avec l'ATSEM et éventuellement une enseignante.

6- Modalités d'accueil des enfants de personnels mobilisés pour la crise : Dès la réouverture de l'école, ces enfants seront accueillis dans la classe des PS qui est non utilisée pour le moment. La surveillance sera assurée par une enseignante et une ATSEM (ou AVS) de 8h40 à 16h20.